

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 11 MARS 2021

☺☺☺☺

L'an deux mille vingt et un, le onze mars à dix-huit heures trente, les membres du Syndicat Intercommunal de Mutualisation de Services (SIMS), désignés par les conseils municipaux des villes de Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart se sont réunis à la mairie de Quincy-sous-Sénart, légalement convoqués, sous la présidence de Mme Christine GARNIER, Présidente, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués ci-après :

BOUSSY-SAINT-ANTOINE

MEMBRES TITULAIRES

M. Romain COLAS, maire (arrivé au point n°3)
Mme Christine COTTE, 1^{ère} adjointe au maire
Mme Aurélie LECUYER, 4^{ème} adjointe au maire

ABSENT

M. Sébastien CEAUX, 5^{ème} adjoint au maire

QUINCY-SOUS-SENART

MEMBRES TITULAIRES

Mme Christine GARNIER, maire
M. Jacky GERARD, 5^{ème} adjoint au maire
Mme Danielle COUVREUX, 8^{ème} adjoint au maire
M. Fabien FOURNIER, conseiller municipal

Secrétaire de séance : Mme Christine COTTE

☺☺☺☺

Madame la Présidente déclare la séance ouverte à 18 heures 30

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité,

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

☺☺☺☺

Objet n°1 : Exercice Budgétaire 2020 – Examen et approbation du compte de gestion.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état des actifs, des passifs, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu lecture du compte administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Comptable de la Commune a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020, par le Comptable de la Commune, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

ADOpte le Compte de Gestion du Syndicat Intercommunal de Mutualisation de Services (SIMS) pour l'exercice 2020.

Objet n°2 : Exercice Budgétaire 2020 - Examen et approbation du compte administratif.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Hors de la présence de Mme Christine GARNIER, Présidente du syndicat, qui quitte la salle pour ce vote,

ARRETE le Compte Administratif du SIMS pour l'exercice 2020.

DONNE pouvoir à la Présidente afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Objet n°3 : Budget primitif 2021

Le Comité Syndical,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

CONSIDERANT l'obligation et la nécessité d'adopter le budget primitif 2021,

APRES s'être fait présenter le projet du budget primitif 2021 par chapitre,

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif du SIMS – Exercice 2021 équilibré en dépenses et en recettes.

Recettes et dépenses de fonctionnement :

CHAPITRE	LIBELLES	MONTANT
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 365 170,91 €
002	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	263 145,91 €
70	Produits des services	4 875,00 €
73	Impôts et taxes	778 000,00 €
74	Dotations, Subventions	289 150,00 €
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00 €
77	Produits exceptionnels	15 000,00 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 365 170,91 €
011	Charges à caractère général	524 230,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	710 000,00 €
022	Dépenses imprévues	2 514,46 €
023	Virement à la section d'investissement	91 400,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 910,00 €
66	Charges financières	16 116,45 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €

Recettes et dépenses d'investissement :

CHAPITRE	LIBELLES	MONTANT
RECETTES D'INVESTISSEMENT		499 798,42 €
001	Excédent antérieur reporté d'investissement	1 234,23 €
021	Virement de la section de fonctionnement	91 400,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	90 073,93 €
27	Autres immobilisations financières	80 300,00 €
45	Opérations d'investissement pour le compte de tiers	216 790,26 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		499 798,42 €
16	Emprunts et dettes assimilées	80 300,00 €
20	Immobilisations incorporelles	221 790,26 €
21	Immobilisations corporelles	19 185,30 €
45	Opérations d'investissement pour le compte de tiers	178 522,86 €

Objet n° 4 : Vote des contributions communales.

Le Comité Syndical,

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les contributions pour l'exercice 2021 comme suit :

Contributions budgétaires :

	Quincy-sous-Sénart	Boussy-Saint-Antoine	Total
Fonctionnement	175 685,52 €	72 314,48 €	248 000,00 €
Intérêt de la dette	7 863,64 €	7 863,64 €	15 727,28 €
Capital	40 135,68 €	40 135,68 €	80 271,36 €
Total	223 684,84 €	120 313,80 €	343 998,64 €

Contributions fiscalisées (selon le nombre d'habitants) :

Ville	Montant contribution	Observations
Quincy-sous-Sénart	417 146,00 €	Contributions fiscalisées sur les taxes : TH, TF et TFNB
Boussy-Saint-Antoine	360 854,00 €	Contributions fiscalisées sur les taxes : TH, TF et TFNB

Objet n° 5 : Bilan social

Le Comité Syndical,

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

PREND ACTE du bilan social 2019 du Syndicat Intercommunal de Mutualisation de Services

Objet n°6 : Lecture des décisions de la Présidente

Le Comité Syndical,

PREND ACTE de la présentation par Madame la Présidente des décisions du Comité Syndical.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 19 heures



La Présidente du SIMS,

Christine GARNIER